



Fédération québécoise  
d'athlétisme



**SAINT-LAURENT  
SÉLECT**

***Soirée Sélect #2***

***27 mai 2023***

***Piste Ben Leduc,***

***Saint-Laurent***



## Renseignements généraux

**Date :** Le samedi 27 mai 2023

**Endroit :** Piste Ben-Leduc, arrondissement Saint-Laurent, Montréal, Qc.  
2345 boulevard Thimens, Montréal, QC H4R 1T4

**Organisme responsable :** Club d'Athlétisme Saint-Laurent Sélect inc.

**Sanction :** Fédération québécoise d'athlétisme

**Directeur de rencontre :** Alfredo Villar-Sbaffi (alfredo\_v\_s@hotmail.com)

**Responsables associés :**

- Tony Kwan : Directeur technique.
- Rashed Din : Chronométrage et résultats.
- Edvige Persechino. Michel Brochu : Administration.
- Lucie Ruffin : Responsable des bénévoles.

## Épreuves offertes

<u>DATE</u>	<u>PISTE</u>	<u>CONCOURS</u>
Samedi 27 mai	<ul style="list-style-type: none"><li>• 100m</li><li>• 200m</li><li>• 800m</li><li>• 100mH/110mH</li><li>• Fauteuil :100m, 200m, 800m</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Longueur</i></li><li>• <i>Lancer du Poids</i></li></ul>

## Renseignements techniques

**Installations et équipements :**

- Piste de 400m à revêtement Mondo 10mm;
- 8 couloirs en ligne droite et 6 en courbe;
- Pistes d'élan (longueur, triple saut, javelot) en Mondo;
- Longueur maximale permise pour les pointes : 7mm;
- Chronométrage FinishLynx et anémomètres SpeedTech;
- Cercles de lancer en béton;
- **Les engins de lancer ne seront pas fournis par l'organisateur.**
- Bâtiment de service avec toilettes - pas de vestiaires.

## Réglementation générale :

Règlements en vigueur et reconnus par la Fédération québécoise d'athlétisme.

- Les épreuves de concours peuvent être mixtes, selon le nombre d'inscriptions, et tous les sauteurs en longueur devront utiliser la planche d'appel. Même réglementation pour le triple saut.
- Les courses de haies seront offertes uniquement selon les spécifications des catégories Junior et Sénior pour les 100mH Femmes et 110mH Hommes.  
**Aucune demande pour offrir les spécifications de haies de catégories Juvénile, Cadet, Benjamin ou Vétéran ne sera acceptée.**
- Il y aura une chambre d'appel virtuelle pour les épreuves de piste (450-912-2937). Pour les épreuves de concours, les athlètes devront se rendre directement au plateau de compétition et se rapporter à l'officiel en charge de leur épreuve 30 minutes avant l'heure prévue pour celle-ci.
- Les athlètes de catégorie Vétéran seront intégrés aux épreuves Sénior. Pour les épreuves de lancer, ils pourront concourir avec les spécifications de leur catégorie vétéran.
- Les organisateurs se réservent le droit de limiter la participation à certaines épreuves ainsi que le nombre d'essais en épreuves de pelouse. Ces modifications seront annoncées au moins 48h avant le début de la compétition.
- Les blocs de départ dans les épreuves de 400m et moins seront obligatoires pour tous les athlètes.

## Inscription

Seuls les athlètes détenteurs d'une affiliation compétitive pourront être inscrits. Les nouvelles affiliations devront être complétées dans Trackie un minimum de cinq (5) jours avant la date limite d'inscription.

Toutes les inscriptions se font via internet: <https://avs-sport.com/>

- **Date limite**  
**Mercredi 24 mai à 23h59.**
- **Coût d'inscription**  
**25\$ pour la première épreuve et 10\$ par épreuve supplémentaire.**
- **Modalités de paiement**  
**Paiement en ligne sur avs-sport.com par carte de crédit ou via PayPal.**  
**Les inscriptions doivent être payés avant le matin de la compétition**

## Inscriptions tardives

Les inscriptions tardives seront acceptées à la discrétion du directeur de rencontre jusqu'au jeudi 25 mai à 23h59 au coût de 75\$ par épreuve. Le paiement en ligne étant exigé au moment de l'inscription. **Aucune inscription ne sera acceptée sur place le jour de la compétition.**